

COVID-19

A Lyon, la rage des hôpitaux privés à but non-lucratif oubliés par l'Etat

Par Maité Darnault, correspondante à Lyon

(<https://www.liberation.fr/auteur/3948-maite-darnault>) — 28 mai 2020

à 07:03



Au service de réanimation de l'unité Covid-19 de l'Infirmierie protestante de Lyon, mercredi.

Photo Bruno Amsellem pour Libération

Les personnels soignants des hôpitaux privés à but non-lucratif de la ville ne bénéficieront pas de la prime de 1 500 euros attribuée par le gouvernement aux agents des établissements de soin publics et militaires. Les présidents des établissements se disent oubliés.

Eux aussi ont été au front, mais pourraient ne pas en être récompensés. A Lyon, les présidents d'hôpitaux privés à but non-lucratif disent leur «colère» de ne pas voir leurs personnels soignants bénéficier de la prime de 1 500 euros attribuée par le gouvernement aux agents des établissements de soin publics et militaires dans les 40 départements les plus touchés par l'épidémie de coronavirus. *«Il y a une vraie injustice, car nous considérons à juste titre que nos soignants ont été sollicités de la même manière, qu'ils ont été autant sous pression et qu'ils ont répondu présents»*, explique Jacques de Chilly, président du Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc, seul hôpital de centre-ville et second service d'urgence de la métropole lyonnaise.

Cet établissement, tout comme l'Infirmier protestante, l'hôpital de Fourvière, le Groupe hospitalier mutualiste Les-Portes-du-Sud ou le Centre des Massues, ont pourtant joué un rôle déterminant durant la crise de Covid-19. *«Notre grande force sur la région a été cette collaboration très efficace entre le public et le privé, chapeauté par l'Agence régionale de santé et le Samu, rappelle Nicolas Caquot, directeur général de l'Infirmier protestante. Cette gestion en hub a permis que le privé prenne en charge jusqu'à un tiers des patients atteints au plus fort de la crise.»* Dans le Rhône et la métropole lyonnaise, de loin les plus touchés par les contaminations en Auvergne-Rhône-Alpes, le pic d'hospitalisations a eu lieu le 6 avril, avec 1 223 personnes admises, dont 783 malades placés en réanimation ou en soins intensifs.



A contrario des centres de soins privés, souvent gérés par des groupes financiers, les hôpitaux privés à but non-lucratif dépendent d'associations, dont la gouvernance est confiée à des bénévoles, et répondent à une mission de service public. Nés de communautés religieuses au XIX^e siècle et plus tard à l'initiative de médecins pour répondre à une vocation sociale, ces structures intermédiaires représentent aujourd'hui 15% de l'offre hospitalière en France. *«Les patients bénéficient de soins de qualité sans reste à charge et l'ensemble des bénéfices sont réinjectés dans le fonctionnement»*, détaille Jacques de Chilly. *«Nous avons dû transformer notre établissement pendant la vague épidémique, l'activité programmée a été arrêtée et notre situation financière, compliquée en 2020, ne va pas nous permettre de dégager une prime pour nos personnels»*, explique le docteur Hugues Labrosse, président du conseil d'administration de l'Infirmerie protestante.

L'oubli du gouvernement sonne également comme une forme de négligence pour ces hôpitaux *«plus petits, plus humains, ancrés dans la cité, qui sont des éléments du lien social»*, rappelle Jacques de Chilly au Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc, à qui ont été attribués la prise en charge des personnes sans domicile fixe et le suivi médical des habitants des squats de Lyon touchés par le Covid. *«Nous fonctionnons en cogestion entre la direction et les équipes médicales, nous n'avons pas toutes les contraintes et les lourdeurs administratives de l'hôpital public»*, souligne Jacques de Chilly. A

[l'heure du Ségur de la santé\(https://www.liberation.fr/france/2020/05/26/le-segur-de-la-sante-pose-ses-bases_1789449\)](https://www.liberation.fr/france/2020/05/26/le-segur-de-la-sante-pose-ses-bases_1789449), l'agilité de ce «troisième secteur» pourrait être une source d'inspiration précieuse.

[Maïté Darnault correspondante à Lyon\(https://www.liberation.fr/auteur/3948-maite-darnault\)](https://www.liberation.fr/auteur/3948-maite-darnault)